

■ **Istanbul Kebab, DOGAN Hasan**, à Allaman, exploitation d'un snack-bar et vente de produits alimentaires (FOSC du 24.02.2003, p. 15). La raison est radiée par suite de remise de commerce.

Journal no 512 du 19.01.2004  
(02085530 / CH-550.1.033.248-0)